



COMMUNE DE WEMMEL

Conseil communal du 11 avril 2005

Décisions

www.wemmel.be
info@wemmel.be

Application de l'article 28 du décret du 28 avril 1993 et du décret du 15 juillet 2002, tenant le règlement de la tutelle sur les communes.

SEANCE PUBLIQUE

1. Prise de connaissance approbation budget communal 2005
A l'unanimité
2. Compte fabrique d'église Saint-Engelbert – exercice 2004
A l'unanimité – avis favorable
3. Compte fabrique d'église Saint-Servais – exercice 2004
A l'unanimité – avis favorable
4. Prise de connaissance règlement modifié concours floral
A l'unanimité
5. Achat lits et matelas pour la crèche communale
A l'unanimité. Procédure de concertation – budget €3.300
6. Renouvellement mobilier crèche communale
A l'unanimité. Procédure de concertation – budget €5.100
7. Suppression conseil de participation – mise en fonction conseil scolaire
A l'unanimité. Mise en fonction du conseil scolaire école néerlandophone et francophone à partir du 1 avril 2005
8. Jobistes – décision de principe
A l'unanimité. Engagement de 22 jobistes pendant le mois de juillet et le mois d'août
9. Fondation – ASBL Regionaal Landschap Groene Corridor – Approbation statuts
Le bourgmestre propose, avant d'approuver les statuts, d'écrire une lettre au président de l'ASBL en lui demandant de prévoir un article sur l'emploi des langues dans les communes à régime spéciale, en ce qui concerne des publications destinées aux habitants
Cette proposition est approuvée avec 14 voix pour et 5 abstentions
10. Fondation – ASBL Regionaal Landschap Groene Corridor – Désignation représentants communaux
A cause du non-traitement du point précédent, point remis
11. Souscription convention de coopération 2005-2007
Avec 18 voix pour et 1 abstention approbation décision du collège : Groupes obligatoires et groupes entités naturelles et nuisances
12. Modalité d'adjudication pour des achats de moins de €5.500
Approuvé à l'unanimité
13. Procédure devant le Conseil d'Etat contre le permis d'environnement BIAC
Avec 18 voix pour et 1 abstention

SEANCE A HUIS CLOS

14. Mise en disponibilité d'un membre du personnel communal
15. Mise à la pension d'un membre du personnel communal
16. Personnel école francophone
17. Enlèvement banderoles – détail des dépenses – rupture du consensus.
Avec 15 voix pour, 3 contre et 2 abstentions – Transmission du détail des dépenses au responsable.

Cette liste peut être consultée au secrétariat – av. Dr. H. Follet 28 – 1780 Wemmel, tous les jours ouvrables de 8h30 à 11h30 et ce jusqu'au 25 avril 2005

Wemmel, le 13 avril 2005

Par ordonnance :
Le secrétaire
(s) Mad. J. Luykx

le bourgmestre
(s) M. Van Langenhove